




Municipalité d'Ascot Corner

RÈGLEMENT DE ZONAGE
NUMÉRO 624

PLAN DE ZONAGE
Plan 2 de 2



LÉGENDE

Zonage

- A Agricole
- F Forestier
- RU Rural
- ID/IS Ilot déstructuré
- C Conservation
- P Public
- I Industriel
- C Commercial
- M Mixte
- RE Résidentiel

Contraintes naturelles

- Zone inondable de grand courant (20 ans)
- Zone inondable de faible courant (100 ans)
- Milieux humides
- Lacs, étangs et rivières
- Cours d'eau

Habitats fauniques

- Aire de confinement du cerf de Virginie

Territoires d'intérêt

- Territoire d'intérêt archéologique
- Corridor panoramique
- Circuit cyclotouristique

Contraintes anthropiques

- Réseau de gaz naturel
- Ligne à haute tension
- Tour de télécommunication
- Site désaffecté d'un ancien dépôt (Tampon de 50 m)
- Site de résidus miniers
- Aire de protection en cas d'effondrement minier (Certificat de piquetage, Charles Ladrière s.p., minute 4345)
- Aire de protection de l'ancienne mine Ascot (Tampon de 300 m)
- Zone de protection à l'intérieur desquelles les nouvelles installations d'élevages à forte charge d'odeur sont interdites (Les nouvelles installations d'élevage à forte charge d'odeur sont également interdites à l'extérieur de la zone agricole LPTAA)
- Limite de la zone agricole (LPTAA)
- Voie ferroviaire
- Limites de lot

PLAN DE ZONAGE
Municipalité d'Ascot Corner

Authentifié ce jour _____

Mairesse _____

Directeur général _____

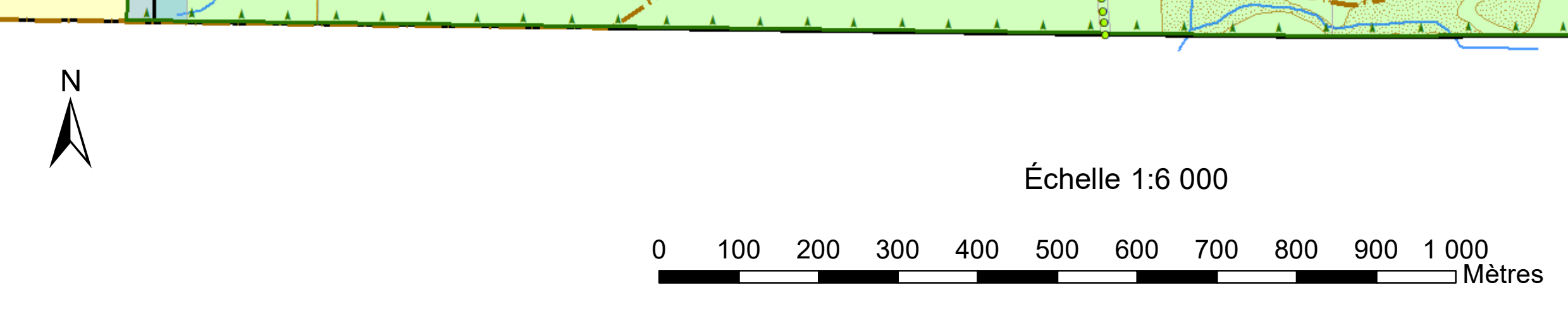
Scieur _____

Ce plan de zonage fait partie intégrante du règlement de zonage no 624

Règlement no.	Avis de motion	Entrée en vigueur
642	3 avril 2018	19 juillet 2018
677	1 février 2021	17 juin 2021
702	28 août 2023	24 janvier 2024
721	7 juillet 2025	8 décembre 2025
730	5 janvier 2026	18 mars 2026

Plan de zonage 2 de 2
Avril 2026

MRC LE HAUT-SAINT-FRANÇOIS
MRC Le Haut-Saint-François
Service de la Géomatique



Sources:
Plan d'urbanisme no 624, © Municipalité d'Ascot Corner
Matrice graphique numérique (SIG), Schéma d'aménagement et de développement révisé, © MRC Le Haut-Saint-François
Cartographie détaillée des milieux humides, © Canards Illimités Canada
© Gouvernement du Québec

Hors de l'usage auquel il est destiné,
ce document n'a aucune valeur légale.